



# CHS-CT du 16 juillet 2020 (séance plénière)

## *Compte-rendu des représentants CGT*

Les représentants CGT au CHSCT Finances du Val d'Oise sont : Véronique Bouby (Ermont), Sabrina Haouadeg (Cergy Préfecture), Séverine Koperski (Cergy CFIP), Christophe Flux (Cergy Le Montaigne).

Cette réunion CHSCT était une séance plénière. Il existe deux types de réunion du CHSCT : les *groupes de travail* et les *réunions plénières*. Les décisions sont prises en réunion plénières durant les quelles les représentants du personnel se prononcent par un vote, tandis que les groupes de travail ont vocation à faire le suivi et la préparation des décisions prises en réunions plénières (aucune décision n'est prise en groupe de travail, mais cela n'empêche pas les représentants CGT de faire remonter les problèmes à la direction et de veiller au suivi des besoins des services).

### **Ordre du jour de ce CHSCT :**

1. Approbation du procès verbal du 07/02/2020
2. Présentation du projet succinct de rénovation des vestiaires BSS (Brigade de Surveillance et de Sécurité) au CID
3. Point sur les prestations de ménage du CID et de la DDFIP
4. Bilan 2019 des accidents du travail du CID et de la DDFIP
5. Bilan 2019 de la sécurité incendie du CID et de la DDFIP
6. Situation sanitaire RH COVID-19 pour la DDFIP
7. Création du SGC de Magny-en-Vexin au 1<sup>er</sup> septembre 2020 et mouvement d'emploi correspondant
8. Présentation de la lettre de mission de l'assistante de prévention
9. Registres de sécurité de la DDFIP 95 et du CID 95
10. Budget : suivi et propositions d'actions,
11. Transfert de la gestion de l'équipe départementale de renfort à la division des ressources humaines
12. Point sur les dispositifs anti-intrusion et boutons d'alarme
13. Questions diverses

Le compte-rendu qui suit est n'est pas ordonné selon cet ordre du jour, mais site par site.

➤ Le registre Hygiène et Sécurité des agents de la DDFIP du Val d'Oise est une application qui s'appelle Resset95\*. Elle est disponible à l'adresse suivante :

<http://dfp950.intranet.dgfip/resset95/index.php>

➤ Les fiches de signalement agression\*\* sont disponibles à l'adresse suivante :

<http://dfp950.intranet.dgfip/spip.php?rubrique321>

\*Resset95 est le Registre Sécurité Santé au Travail. C'est une application locale disponible à partir d'Ulysse95, qui permet à chaque agent présent dans l'un des services de la DDFIP 95 de consigner des observations concernant le site où il se connecte. Les observations consignées sont nominatives et sont suivies de 2 niveaux de réponses : 1) réponse du gestionnaire du site concerné 2) réponse de l'assistant de prévention de la direction. Enfin, toutes les observations et les réponses qui y ont été apportées sont examinées périodiquement par le CHSCT . A cette occasion, les représentants du personnel CGT ne manquent pas de vérifier que les réponses apportées correspondent bien aux attentes légitimes concernant la santé et la sécurité des agents.

\*\*Fiches de signalement agression : une fiche peut être complétée par l'agent agressé, qu'il s'agisse d'une agression verbale, téléphonique ou physique. L'original doit être transmis directement au Secrétariat du CHSCT 95 – Immeuble « Le Montaigne » 95036 Cergy-Pontoise Cedex. La fiche agression doit être rapidement suivie d'une action de la direction et est ensuite examinée en CHSCT. Une copie doit aussi être transmise au chef de service qui la complète et l'envoie aux services RH.

## **Argenteuil CFIP**

### **REMPLACEMENT GENERAL DES STORES ET VOLETS**

La direction a lancé un programme de remplacement des stores et volets dans les CfIP de Cergy, Argenteuil et Saint Leu. Elle a proposé aux représentants du personnel un co-financement pour le remplacement des stores (le CHSCT paie une partie, la DDFIP paie le reste). Le CHSCT participera à cette opération à hauteur d'environ 27 220€ (soit la moitié du coût relatif au remplacement des stores des CFIP d'Argenteuil de 22 453 € et Cergy de 31 955 €, l'autre moitié étant pris en charge par la DDFIP). La direction prendra également à sa charge le remplacement des stores de Saint Leu (8 150 €) et le remplacement des volets du CfIP d'Argenteuil (32 607 €) et Saint Leu (5 658 €). Les volets et stores des CfIP d'Ermont et Garges ne seront pas changés tout de suite car des opérations de changement des ouvrants sont en cours sur ces deux sites.

***Vote : POUR unanime des représentants du personnel.***

### **REMPLACEMENT GENERAL DES NEONS PAR DES LED**

La direction envisage le remplacement des néons par des LED sur les 5 grands CfIP du département. L'éclairage LED est connu pour fournir un éclairage plus confortable, il dégage moins de chaleur, il est plus écologique car consomme moins, plus économique (l'économie estimée suite à l'installation de LED sur les 5 grands CfIP de la DDFIP du Val d'Oise serait de l'ordre de 380 000 kWh/an, soit une économie financière de 38 000 €, moins de gaz à effets de serre de l'ordre de 20 véhicules thermiques par an). La société prestataire pressentie affirme que les LED qui seront posés respectent la norme EN 62471 sur la sécurité photobiologique.

La direction propose aux représentants du personnel du CHSCT co-financement (le CHSCT paie une partie, la DDFIP paie le reste). Le coût total de l'opération s'élève à environ 120000€ et le CHSCT participera à hauteur de 20 795 €, le reste étant à la charge de la DDFIP. Détail des dépenses : CfIP Argenteuil 15 743 €, CfIP Cergy 42 611 €, CfIP Ermont 24 262 €, CfIP Garges 20 795 €, CfIP Saint Leu 16 897 €.

***VOTE : POUR unanime des représentants du personnel.***

### **AMBIANCE THERMIQUE**

Des problèmes de radiateur en panne avaient été signalés sur le RESSET95. Un désembouage du circuit de chauffage devrait être effectué par le nouveau prestataire en charge de sa maintenance. Espérons que ces problèmes seront résolus à la remise en route du chauffage cet automne.

### **SECURITE DES LOCAUX :**

Le dysfonctionnement du SAS du SIE d'Argenteuil depuis le mois de janvier a été rappelé à la direction via le RESSET95. Une société est intervenue le 8 juillet pour le réparer.

## **Cergy CFIP**

### **RESTAURANT ADMINISTRATIF DU CfiP**

Les travaux en cours (changement des sols et peintures) ne perturbent pas la distribution de repas à emporter. La fin est prévue pour le 7 août. Le remplacement de la baie vitrée, qui provoque du froid au fonds du restaurant, est envisagée, mais sans doute pas en 2020. La direction table sur la ré-ouverture du restaurant administratif en présentiel pour septembre.

### **REMPACEMENT GENERAL DES STORES ET VOLETS**

La direction a lancé un programme de remplacement des stores et volets dans les CfiP de Cergy, Argenteuil et Saint Leu. Elle a proposé aux représentants du personnel un co-financement pour le remplacement des stores (le CHSCT paie une partie, la DDFIP paie le reste). Le CHSCT participera à cette opération à hauteur d'environ 27 220€ (soit la moitié du coût relatif au remplacement des stores des CFIP d'Argenteuil de 22 453 € et Cergy de 31 955 €, l'autre moitié étant pris en charge par la DDFIP). La direction prendra également à sa charge le remplacement des stores de Saint Leu (8 150 €) et le remplacement des volets du CfiP d'Argenteuil (32 607 €) et Saint Leu (5 658 €). Les volets et stores des CfiP d'Ermont et Garges ne seront pas changés tout de suite car des opérations de changement des ouvrants sont en cours sur ces deux sites.

***Vote : POUR unanime des représentants du personnel.***

### **REMPACEMENT GENERAL DES NEONS PAR DES LED**

La direction envisage le remplacement des néons par des LED sur les 5 grands CfiP du département. L'éclairage LED est connu pour fournir un éclairage plus confortable, il dégage moins de chaleur, il est plus écologique car consomme moins, plus économique (l'économie estimée suite à l'installation de LED sur les 5 grands CfiP de la DDFIP du Val d'Oise serait de l'ordre de 380 000 kWh/an, soit une économie financière de 38 000 €, moins de gaz à effets de serre de l'ordre de 20 véhicules thermiques par an). La société prestataire présente affirme que les LED qui seront posés respectent la norme EN 62471 sur la sécurité photobiologique.

La direction propose aux représentants du personnel du CHSCT co-financement (le CHSCT paie une partie, la DDFIP paie le reste). Le coût total de l'opération s'élève à environ 120000€ et le CHSCT participera à hauteur de 20 795 €, le reste étant à la charge de la DDFIP. Détail des dépenses : CfiP Argenteuil 15 743 €, CfiP Cergy 42 611 €, CfiP Ermont 24 262 €, CfiP Garges 20 795 €, CfiP Saint Leu 16 897 €.

***VOTE : POUR unanime des représentants du personnel.***

### **Fermeture de Marines, création du SGC de Magny-en-Vexin au 1er septembre 2020 et mouvement d'emplois correspondant**

#### ***En quoi consiste cette restructuration ?***

Contrairement au dernier CTL du 4 juin, la directrice informe les représentants du personnel que la DG a donné son accord sur ce projet, qui fait partie de la NRP, c'est à dire le nom donné par la direction à sa dernière vague de restructurations (Nouveau Réseau de Proximité).

Ici, l'idée de base de la direction, c'est de scinder la mission SPL (Service Public Local) en deux services différents, assurant d'un côté la gestion comptable et de l'autre côté le conseil aux collectivités locales. Ces deux services sont le SGC (Service de Gestion Comptable) et le CDL (Conseil aux décideurs Locaux). Concrètement, la DDFIP du Val d'Oise veut mettre cela en pratique à Magny et Marines. A cette fin, elle souhaite fermer la Trésorerie de Marines au 1<sup>er</sup> septembre 2020 et changer l'appellation de la Trésorerie de Magny, qui se nommera désormais le SGC de Magny. Ce service

passerait de 15 emplois actuellement à 13. La direction veut mettre en place 8 SGC de cette sorte : Magny, Argenteuil Collectivité, Cergy Collectivités, Franconville, Garges, L'Isle-Adam, Montmorency, Sarcelles.

Un CDL (un emploi de A+) serait affecté à Magny et aurait compétence pour tout le Vexin Centre et Val de Seine.

Concernant les services recouvrements Impôts de ces deux Trésoreries, celui de Marines avait déjà été déménagé au SIP de Cergy en début d'année. La direction souhaite faire de même au 1<sup>er</sup> janvier 2021 avec le recouvrement Impôts de Magny (estimé par la direction à 2 emplois : 1 B, 1 C).

Pour remplacer ces services, la direction prévoit de mettre en place un accueil de proximité. Mais cela se traduira à Marines par la présence d'un agent de la DDFIP sur rendez-vous « principalement lors des grandes campagnes », et à Magny par un accueil de niveau 3 (délivrance de renseignements simples non disponibles en ligne avec visio-conférence). Cela ferait 3 points de contact au public avec celui de Vigny.

Elle prévoit des travaux internes au bâtiment de la Trésorerie de Magny. Ceux-ci devaient commencer cet été, mais ils sont repoussés au mois de septembre. Ils dureront jusqu'en décembre. La création d'une deuxième salle de convivialité est prévue. Les services seront installés sur les 3 étages du bâtiment (au lieu de 2 actuellement : aménagement de l'ancien appartement de fonction). La salle de bain est maintenue.

Concernant les agents de Marines (4 personnes), pendant ces travaux, ils seront affectés administrativement à Magny, mais ils déménageront progressivement vers Magny en fonction de l'avancement des travaux. Ils seront attributaires de la prime de restructuration dans les conditions légales au 1<sup>er</sup> septembre, même s'ils déménagent plus tard et pendant qu'ils seront maintenus à Marines à compter du 1<sup>er</sup> septembre, leurs frais de déplacements entre leur affectation légale (Magny) et leur affectation réelle (Marines) seront remboursés sur demande.

Concernant les agents du CDC de Magny, leur plage fixe horaires sera 9h30-11h30 et 14h-16h.

#### ***Pour la CGT :***

Cette restructuration vise à palier à la baisse de qualité de la mission de conseil aux collectivités locales. Mais à quoi est due cette baisse ? La direction nous a dit à ce sujet que « les comptables avaient une appétence très inégale à assurer cette mission », sa restructuration permettant de la palier. Mais pour la CGT, c'est la direction, qui a supprimé de nombreux emplois dans de nombreuses trésoreries ces dernières années, entraînant une perte de savoir et de qualité sur cette mission de conseil. Cette restructuration n'est pas autre chose qu'une validation de la perte de service public qui en a découlé.

De plus, la suppression d'une trésorerie et la perte du service recouvrement Impôts dans le Vexin constituent un recul du service public de proximité, pas suffisamment remplacé par les accueils de proximité prévus.

#### ***VOTE CGT : CONTRE***

<b>Cergy Cité administrative</b>
----------------------------------

#### **AMBIANCE LUMINEUSE :**

Pour faire suite à la demande d'un agent dans le RESSET, un store de remplacement va être financé par le CHSCT pour 1075,68€ dans un bureau de la comptabilité au 2<sup>ème</sup> étage.

#### **SECURITE DES LOCAUX :**

Un agent a signalé en mars dernier, dans RESSET95, qu'une partie du lino est décollée au milieu d'un bureau de la comptabilité 2<sup>ème</sup> étage, dans une zone de passage. La direction a fait une demande d'intervention auprès des services de la préfecture mais celle-ci n'est toujours pas intervenue. Une relance sera faite.

## Cergy Le Montaigne

### **AMBIANCE THERMIQUE :**

Des problèmes de température trop élevée en période hivernale avaient été signalées en octobre 2019 dans le RESSET95. Le bailleur n'est intervenu que récemment et dit avoir résolu le problème. Cependant, dans les bureaux donnant sur le patio, la température est excessive l'été. Une réunion va être organisée en août entre le bailleur et les services BIL de la DDFIP afin de trouver une solution (extension du système de rafraîchissement des bureaux situés côté extérieur du bâtiment par exemple).

## Cergy Val d'Oise Amendes

### **SECURITE DES AGENTS:**

L'installation d'un store a été demandée sur le RESSET95 l'an dernier par les agents d'accueil de la trésorerie afin de les isoler de la vue du public quand ils agissent sur la caisse. Cet équipement, financé par le CHSCT, devrait enfin être posé le 24 juillet.

## Ermont CFIP

### **REPLACEMENT GENERAL DES NEONS PAR DES LED**

La direction envisage le remplacement des néons par des LED sur les 5 grands CfIP du département. L'éclairage LED est connu pour fournir un éclairage plus confortable, il dégage moins de chaleur, il est plus écologique car consomme moins, plus économique (l'économie estimée suite à l'installation de LED sur les 5 grands CfIP de la DDFIP du Val d'Oise serait de l'ordre de 380 000 kWh/an, soit une économie financière de 38 000 €, moins de gaz à effets de serre de l'ordre de 20 véhicules thermiques par an). La société prestataire pressentie affirme que les LED qui seront posés respectent la norme EN 62471 sur la sécurité photobiologique.

La direction propose aux représentants du personnel du CHSCT co-financement (le CHSCT paie une partie, la DDFIP paie le reste). Le coût total de l'opération s'élève à environ 120000€ et le CHSCT participera à hauteur de 20 795 €, le reste étant à la charge de la DDFIP. Détail des dépenses : CfIP Argenteuil 15 743 €, CfIP Cergy 42 611 €, CfIP Ermont 24 262 €, CfIP Garges 20 795 €, CfIP Saint Leu 16 897 €.

***VOTE : POUR unanime des représentants du personnel.***

## Garges CFIP

### **REPLACEMENT GENERAL DES NEONS PAR DES LED**

La direction envisage le remplacement des néons par des LED sur les 5 grands CfIP du département. L'éclairage LED est connu pour fournir un éclairage plus confortable, il dégage moins de chaleur, il est plus écologique car consomme moins, plus économique (l'économie estimée suite à l'installation de LED sur les 5 grands CfIP de la DDFIP du Val d'Oise serait de l'ordre de 380 000 kWh/an, soit une économie financière de 38 000 €, moins de gaz à effets de serre de l'ordre de 20 véhicules thermiques par an). La société prestataire pressentie affirme que les LED qui seront posés respectent la norme EN 62471 sur la sécurité photobiologique.

La direction propose aux représentants du personnel du CHSCT co-financement (le CHSCT paie une partie, la DDFIP paie le reste). Le coût total de l'opération s'élève à environ 120000€ et le CHSCT participera à hauteur de 20 795 €, le reste étant à la charge de la DDFIP. Détail des dépenses : CfIP

Argenteuil 15 743 €, CfiP Cergy 42 611 €, CfiP Ermont 24 262 €, CfiP Garges 20 795, CfiP Saint Leu 16 897 €.

**VOTE : POUR unanime des représentants du personnel.**

## MAGNY TRESORERIE

### **Fermeture de Marines, création du SGC de Magny-en-Vexin au 1er septembre 2020 et mouvement d'emplois correspondant**

#### ***En quoi consiste cette restructuration ?***

Contrairement au dernier CTL du 4 juin, la directrice informe les représentants du personnel que la DG a donné son accord sur ce projet, qui fait partie de la NRP, c'est à dire le nom donné par la direction à sa dernière vague de restructurations (Nouveau Réseau de Proximité).

Ici, l'idée de base de la direction, c'est de scinder la mission SPL (Service Public Local) en deux services différents, assurant d'un côté la gestion comptable et de l'autre côté le conseil aux collectivités locales. Ces deux services sont le SGC (Service de Gestion Comptable) et le CDL (Conseil aux décideurs Locaux). Concrètement, la DDFIP du Val d'Oise veut mettre cela en pratique à Magny et Marines. A cette fin, elle souhaite fermer la Trésorerie de Marines au 1<sup>er</sup> septembre 2020 et changer l'appellation de la Trésorerie de Magny, qui se nommera désormais le SGC de Magny. Ce service passerait de 15 emplois actuellement à 13. La direction veut mettre en place 8 SGC de cette sorte : Magny, Argenteuil Collectivité, Cergy Collectivités, Franconville, Garges, L'Isle-Adam, Montmorency, Sarcelles.

Un CDL (un emploi de A+) serait affecté à Magny et aurait compétence pour tout le Vexin Centre et Val de Seine.

Concernant les services recouvrements Impôts de ces deux Trésoreries, celui de Marines avait déjà été déménagé au SIP de Cergy en début d'année. La direction souhaite faire de même au 1<sup>er</sup> janvier 2021 avec le recouvrement Impôts de Magny (estimé par la direction à 2 emplois : 1 B, 1 C).

Pour remplacer ces services, la direction prévoit de mettre en place un accueil de proximité. Mais cela se traduira à Marines par la présence d'un agent de la DDFIP sur rendez-vous « principalement lors des grandes campagnes », et à Magny par un accueil de niveau 3 (délivrance de renseignements simples non disponibles en ligne avec visio-conférence). Cela ferait 3 points de contact au public avec celui de Vigny.

Elle prévoit des travaux internes au bâtiment de la Tréso de Magny. Ceux-ci devaient commencer cet été, mais ils sont repoussés au mois de septembre. Ils dureront jusqu'en décembre. La création d'une deuxième salle de convivialité est prévue. Les services seront installés sur les 3 étages du bâtiment (au lieu de 2 actuellement : aménagement de l'ancien appartement de fonction). La salle de bain est maintenue.

Concernant les agents de Marines (4 personnes), pendant ces travaux, ils seront affectés administrativement à Magny, mais ils déménageront progressivement vers Magny en fonction de l'avancement des travaux. Ils seront attributaires de la prime de restructuration dans les conditions légales au 1<sup>er</sup> septembre, même s'ils déménagent plus tard et pendant qu'ils seront maintenus à Marines à compter du 1<sup>er</sup> septembre, leurs frais de déplacements entre leur affectation légale (Magny) et leur affectation réelle (Marines) seront remboursés sur demande.

Concernant les agents du CDC de Magny, leur plage fixe horaires sera 9h30-11h30 et 14h-16h.

#### ***Pour la CGT :***

Cette restructuration vise à palier à la baisse de qualité de la mission de conseil aux collectivités locales. Mais à quoi est due cette baisse ? La direction nous a dit à ce sujet que « les comptables avaient une appétence très inégale à assurer cette mission », sa restructuration permettant de la palier. Mais pour la CGT, c'est la direction, qui a supprimé de nombreux emplois dans de nombreuses trésoreries ces dernières années, entraînant une perte de savoir et de qualité sur cette mission de

conseil. Cette restructuration n'est pas autre chose qu'une validation de la perte de service public qui en a découlé.

De plus, la suppression d'une trésorerie et la perte du service recouvrement Impôts dans le Vexin constituent un recul du service public de proximité, pas suffisamment remplacé par les accueils de proximité prévus.

***VOTE CGT : CONTRE***

## **MARINES TRESORERIE**

### **Fermeture de Marines, création du SGC de Magny-en-Vexin au 1er septembre 2020 et mouvement d'emplois correspondant**

#### ***En quoi consiste cette restructuration ?***

Contrairement au dernier CTL du 4 juin, la directrice informe les représentants du personnel que la DG a donné son accord sur ce projet, qui fait partie de la NRP, c'est à dire le nom donné par la direction à sa dernière vague de restructurations (Nouveau Réseau de Proximité).

Ici, l'idée de base de la direction, c'est de scinder la mission SPL (Service Public Local) en deux services différents, assurant d'un côté la gestion comptable et de l'autre côté le conseil aux collectivités locales. Ces deux services sont le SGC (Service de Gestion Comptable) et le CDL (Conseil aux décideurs Locaux). Concrètement, la DDFIP du Val d'Oise veut mettre cela en pratique à Magny et Marines. A cette fin, elle souhaite fermer la Trésorerie de Marines au 1<sup>er</sup> septembre 2020 et changer l'appellation de la Trésorerie de Magny, qui se nommera désormais le SGC de Magny. Ce service passerait de 15 emplois actuellement à 13. La direction veut mettre en place 8 SGC de cette sorte : Magny, Argenteuil Collectivité, Cergy Collectivités, Franconville, Garges, L'Isle-Adam, Montmorency, Sarcelles.

Un CDL (un emploi de A+) serait affecté à Magny et aurait compétence pour tout le Vexin Centre et Val de Seine.

Concernant les services recouvrements Impôts de ces deux Trésoreries, celui de Marines avait déjà été déménagé au SIP de Cergy en début d'année. La direction souhaite faire de même au 1<sup>er</sup> janvier 2021 avec le recouvrement Impôts de Magny (estimé par la direction à 2 emplois : 1 B, 1 C).

Pour remplacer ces services, la direction prévoit de mettre en place un accueil de proximité. Mais cela se traduira à Marines par la présence d'un agent de la DDFIP sur rendez-vous « principalement lors des grandes campagnes », et à Magny par un accueil de niveau 3 (délivrance de renseignements simples non disponibles en ligne avec visio-conférence). Cela ferait 3 points de contact au public avec celui de Vigny.

Elle prévoit des travaux internes au bâtiment de la Trésorerie de Magny. Ceux-ci devaient commencer cet été, mais ils sont repoussés au mois de septembre. Ils dureront jusqu'en décembre. La création d'une deuxième salle de convivialité est prévue. Les services seront installés sur les 3 étages du bâtiment (au lieu de 2 actuellement : aménagement de l'ancien appartement de fonction). La salle de bain est maintenue.

Concernant les agents de Marines (4 personnes), pendant ces travaux, ils seront affectés administrativement à Magny, mais ils déménageront progressivement vers Magny en fonction de l'avancement des travaux. Ils seront attributaires de la prime de restructuration dans les conditions légales au 1<sup>er</sup> septembre, même s'ils déménagent plus tard et pendant qu'ils seront maintenus à Marines à compter du 1<sup>er</sup> septembre, leurs frais de déplacements entre leur affectation légale (Magny) et leur affectation réelle (Marines) seront remboursés sur demande.

Concernant les agents du CDC de Magny, leur plage fixe horaires sera 9h30-11h30 et 14h-16h.

***Pour la CGT :***

Cette restructuration vise à palier à la baisse de qualité de la mission de conseil aux collectivités locales. Mais à quoi est due cette baisse ? La direction nous a dit à ce sujet que « les comptables avaient une appétence très inégale à assurer cette mission », sa restructuration permettant de la palier. Mais pour la CGT, c'est la direction, qui a supprimé de nombreux emplois dans de nombreuses trésoreries ces dernières années, entraînant une perte de savoir et de qualité sur cette mission de conseil. Cette restructuration n'est pas autre chose qu'une validation de la perte de service public qui en a découlé.

De plus, la suppression d'une trésorerie et la perte du service recouvrement Impôts dans le Vexin constituent un recul du service public de proximité, pas suffisamment remplacé par les accueils de proximité prévus.

***VOTE CGT : CONTRE***

#### **PONTOISE CH TRESORERIE**

La direction a informé les représentants du personnel que des travaux vont avoir lieu pour installer des lignes téléphoniques supplémentaires dans la Trésor. Les locaux sont gérés par l'hôpital de Pontoise, qui a fourni les documents nécessaires à la DDFIP. Il s'avère que de l'amiante est présente dans la colle des dalles de sol, qu'il est nécessaire de percer. Pour cela, la DDFIP compte faire appel à une entreprise spécialisée qui fera les travaux avec extraction d'air. Les travaux étaient prévus les 15 et 16 juillet, mais ils sont différés pour l'instant.

Les représentants du personnel ont demandé que toutes les précautions soient prises et que des mesures de présence de l'amiante dans l'air soient faites après travaux.

#### **Saint-Leu-la Forêt CFIP**

##### **REPLACEMENT GENERAL DES STORES ET VOLETS**

La direction a lancé un programme de remplacement des stores et volets dans les CfIP de Cergy, Argenteuil et Saint Leu. Elle a proposé aux représentants du personnel un co-financement pour le remplacement des stores (le CHSCT paie une partie, la DDFIP paie le reste). Le CHSCT participera à cette opération à hauteur d'environ 27 220€ (soit la moitié du coût relatif au remplacement des stores des CFIP d'Argenteuil de 22 453 € et Cergy de 31 955 €, l'autre moitié étant pris en charge par la DDFIP). La direction prendra également à sa charge le remplacement des stores de Saint Leu (8 150 €) et le remplacement des volets du CfIP d'Argenteuil (32 607 €) et Saint Leu (5 658 €). Les volets et stores des CfIP d'Ermont et Garges ne seront pas changés tout de suite car des opérations de changement des ouvrants sont en cours sur ces deux sites.

***Vote : POUR unanime des représentants du personnel.***

##### **REPLACEMENT GENERAL DES NEONS PAR DES LED**

La direction envisage le remplacement des néons par des LED sur les 5 grands CfIP du département. L'éclairage LED est connu pour fournir un éclairage plus confortable, il dégage moins de chaleur, il est plus écologique car consomme moins, plus économique (l'économie estimée suite à l'installation de LED sur les 5 grands CfIP de la DDFIP du Val d'Oise serait de l'ordre de 380 000 kWh/an, soit une économie financière de 38 000 €, moins de gaz à effets de serre de l'ordre de 20 véhicules thermiques par an). La société prestataire pressentie affirme que les LED qui seront posés respectent la norme EN 62471 sur la sécurité photobiologique.

La direction propose aux représentants du personnel du CHSCT co-financement (le CHSCT paie une partie, la DDFIP paie le reste). Le coût total de l'opération s'élève à environ 120000€ et le CHSCT participera à hauteur de 20 795 €, le reste étant à la charge de la DDFIP. Détail des dépenses : CfIP



Argenteuil 15 743 €, CfIP Cergy 42 611 €, CfIP Ermont 24 262 €, CfIP Garges 20 795, CfIP Saint Leu 16 897 €.

***VOTE : POUR unanime des représentants du personnel.***

### **SECURITE DES LOCAUX EXTERIEURS:**

Les dalles d'accès extérieur, présentant un risque de chute, ont été signalées sur le RESSET95 en avril 2019. La direction avait prévu une intervention de BIL au printemps 2020, reportée à cet été suite à la crise sanitaire. L'absence de gardien sur place a nettement augmenté les délais d'intervention pour les opérations urgentes, comme celle-ci !

### **AMBIANCE ACOUSTIQUE :**

Un agent a signalé dans RESSET95 les désagréments liés à l'intervention d'une société extérieure sur les alarmes anti-intrusion. En effet, il est très compliqué de travailler lorsque ce type d'alarme, très forte, est en marche. Les déclenchements ont duré 45mn et étaient localisés près de l'accueil du public. La direction nous a indiqué que BIL n'avait pas été prévenu préalablement à cette intervention. Elle aurait demandé à la décaler sur la fin de journée si elle en avait eu connaissance ou bien des bouchons d'oreille auraient été distribués aux agents.

<b>Tous sites</b>
-------------------

### **BUDGET DU CHSCT :**

Après imputation des dépenses votées aujourd'hui, il restera environ 3950 € sur le budget 2020 du CHSCT (163 356 € en 2020). Cette somme pourra être utilisée pour d'éventuelles demandes d'aménagement de postes par le médecin de prévention ou des équipements de protection individuels divers.

### **SITUATION SANITAIRE RH COVID-19 :**

La Direction a présenté un tableau de synthèse de la situation des agents compte tenu de la crise sanitaire. 209 collègues sont empêchés (garde d'enfant, femmes enceintes, vulnérabilité), dont 83 en ASA et 126 en télétravail au 10 juillet 2020.

Concernant les chiffres des collègues ayant été effectivement ou supposés infectés par la COVID-19, le tableau présenté est un historique des situations RH qui ne tient pas compte des évolutions de la maladie pour les collègues par manque d'information (tests s'étant révélés positifs ou négatifs suite à suspicion).

Concernant le port obligatoire du masque dans les lieux publics clos à compter du 20 juillet, la direction n'a pas encore reçu de directives sur la définition d'un « lieu public clos ». On suppose que les accueils au public seront concernés (mais qui devra porter le masque ? les agents, les contri, les deux ? qui devra fournir les masques ? les contri, l'administration ?) En tout cas, pour les bureaux, c'est mystère (pour l'instant, le port du masque n'est pas obligatoire si la distanciation de 1 mètre est respectée). Les directives devraient arriver dans les heures prochaines, nous dit-on.

### **MENAGE :**

La DDFIP a présenté aux représentants du personnel un bilan de la prestation de ménage de l'entreprise DECAPROPRETE (c'est le prestataire habituel du ménage pour l'ensemble des sites de la DDFIP du Val d'Oise. Depuis la crise sanitaire, il existe d'autres entreprises intervenantes, qui font des prestations spécifiques COVID).

Ce n'est pas brillant ! Depuis que DECAPROPRETE a obtenu le marché il y a quelques années, les problèmes se sont succédés sur la plupart des sites de la DDFIP du Val d'Oise : manque de personnel, manque de consommables, nettoyage mal exécuté. Les personnels de ménage manquent de matériel et de formation, l'encadrement semble débordé pour résoudre les nombreux signalements opérés par les agents, les représentants du personnel, et même la direction : pas de savon dans les toilettes, pas

d'essui-mains, sols pas aspirés, pas lavés, les exemples sont très nombreux. Les différents signalements permettent tout au juste un rattrapage des prestations pas faites, mais ça recommence aussitôt après.

La CGT dénonce depuis le début les manquements de cette société et les mauvaises conditions de travail qu'elle fait subir à ses salariés (manque de gants, de masques, de matériel. Nous dénonçons également le fait que le secteur économique du ménage est très lucratif, ce qui tranche avec les salaires très bas et la précarité. Nous dénonçons aussi la responsabilité du donneur d'ordre, c'est-à-dire de la DGFIP, qui attribue le marché au moins disant pour faire des économies sur les secteurs qu'elle a décidé de sous-traiter au privé. On voit le résultat !

#### **ACCIDENTS DU TRAVAIL :**

La direction présente un bilan annuel des accidents du travail sur 2019. Nous retenons qu'il y a eu sur l'ensemble de la DDFIP du Val d'Oise 20 AT en 2019 contre 27 en 2018 (7 de moins, cela peut s'expliquer par le fait que la neige en 2018 a provoqué plusieurs glissades). 63 % de ces AT sont des accidents de trajets domicile-travail. La répartition hommes/femmes des victimes est relativement conforme à la répartition hommes/femmes des effectifs de la DDFIP. 70 % de ces AT donnent lieu à des arrêts de travail.

#### **INSTALLATION DE DOUCHES SUR LES SITES :**

Plusieurs agents nous ont fait remonter, directement ou par le biais du RESSET95, le besoin de douches sur les sites afin de leur permettre de venir en vélo ou de faire du sport sur la pause méridienne. La direction étudie cette possibilité mais veut connaître au préalable l'étendue du périmètre réglementaire de ces installations et faire des devis pour envisager de demander des financements spécifiques.

Pour la CGT, la DDFIP doit faire sa part d'efforts dans le processus des changements de mode de transports et de développement durable.